

FORMATION	DUREE	PERIODE	PROGRAMME
Sécurité à la chasse	1/2 journée	septembre	<p>salle + extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accidents de chasse, la responsabilité civile et pénale du tireur et de l'organisateur de chasse - l'organisation de la battue - les obligations - les consignes de sécurité - les consignes particulières - le poste de tir - la mise en place d'une ligne de tir - le tir sur cible fixe et sur sanglier courant
Hygiène de la venaison	1/2 journée	septembre	initiation à l'examen sanitaire de la viande de gibier préalable à sa consommation en groupe ou lors des banquets
Présidents d'ACCA et AICA	1 journée	septembre	<p>1/2 journée sur le fonctionnement des ACCA (salle)</p> <ul style="list-style-type: none"> - c'est quoi l'ACCA - le territoire soumis à l'action de l'ACCA, les modifications, les obligations réglementaires - fonctionnement administratif, les obligations statutaires <p>1/2 journée sur la sécurité à la chasse (salle + extérieur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accidents de chasse, la responsabilité civile et pénale du tireur et de l'organisateur de chasse - l'organisation de la battue - les obligations - les consignes de sécurité - les consignes particulières - le poste de tir - la mise en place d'une ligne de tir
Chasse à l'arc	1 journée	août	cette formation complémentaire à la délivrance du permis de chasser est obligatoire pour pratiquer la chasse à tir à l'arc ; elle comporte la connaissance du matériel, de la réglementation et des règles de sécurité, ainsi que l'initiation au tir ; les sessions sont organisées avec la participation des membres de l'Association des Chasseurs à l'Arc Charentes-Poitou
Piégeage (nouveau piéreur)	2 journées	octobre	<p>1 journée</p> <ul style="list-style-type: none"> - espèces et réglementation - présentation et manipulation des différents pièges <p>1 journée</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des connaissances - mise en situation sur le terrain avec des piégeurs <p>Pour recevoir son agrément le candidat a l'obligation de participer aux 2 journées</p>
Piégeage (piéreur agréé - recyclage)	1 journée	octobre	<p>1 journée salle et terrain</p> <p>rappel de la réglementation et de la biologie des espèces, utilisation des données collectées (bilan de piégeage), présentation des différents pièges.</p>
Régulation à tir des corvidés	1/2 journée	avril	réglementation, connaissance des espèces, matériel nécessaire et présentation, techniques de chasse, sécurité.
Garde-Chasse Particulier	2 journées	septembre	<p>1 journée</p> <ul style="list-style-type: none"> - notions juridiques de base - droits et devoirs du Garde Particulier <p>1 journée</p> <p>police de la chasse</p>

Initiation à la chasse à l'approche et à l'affût du renard et du grand gibier	1 journée	mai	1 journée salle et terrain aspect réglementaire de la pratique, biologie et connaissance des espèces chassées, équipement nécessaire, manipulation des armes et tir sur cibles, balistique, recherche du gibier blessé, précautions sanitaires, comportement du chasseur.
---	-----------	-----	---